

HONORAIRES DE L'AGENCE

VENTES

Montant de la Transaction	Taux de Commission Appliqué
Jusqu'à 100 000 €	8%
De 100 001 € à 150 000 €	7%
De 150 001 € à 200 000 €	6%
De 200 001 € à 300 000 €	5%
Au-delà de 300 000 €	4%

La commission est à la charge de l'acquéreur, elle est TTC.

LOCATIONS

Part du propriétaire et du locataire :	Prix TTC par M ²
➤ <u>VISITE, CONSTITUTION DOSSIER, REDACTION BAIL :</u>	8,00 € TTC / m ²
➤ <u>REALISATION ETAT DES LIEUX :</u>	3,00 € TTC / m ²

Locaux d'activité :

Un mois de loyer mensuel HT pour le propriétaire et un mois d'un loyer mensuel HT pour le locataire.

ESTIMATION – AVIS DE VALEUR

200,00 € T.T.C.

Gratuit si l'estimation donne lieu à un mandat de vente.